



Protégeons nos services publics, Garantissons le statut de la Fonction Publique Retrait du projet de loi Fonction Publique

A partir du 13 mai, le gouvernement va présenter au Parlement son projet de loi de destruction de la Fonction Publique. Ce projet de loi va dégrader le service public rendu aux usagers car il menace l'accès et la qualité du service public sur l'ensemble du territoire. Il ne se justifie que par une volonté de faciliter la suppression massive de postes prévue par le programme présidentiel (120 000 dont 70000 dans la Fonction Publique Territoriale).

Le recours accru au contrat que cherche à imposer le gouvernement va précariser les personnels et les soumettre à l'arbitraire hiérarchique comme au clientélisme politique. Au contraire, nos organisations syndicales estiment indispensables de mettre en œuvre un large plan de titularisation des agent.e.s contractuel.le.s pour garantir la neutralité et l'impartialité du service public.

A rebours de ce que prétend le gouvernement, les instances de la démocratie sociale comme le statut des fonctionnaires ne sont pas des rigidités mais des garanties pour les personnels comme pour les usagers, notamment la garantie d'une égalité de traitement et d'une égalité d'accès sur tout le territoire.

Nous demandons au gouvernement de faire vivre la démocratie sociale par une plus grande prise en compte des mandats des représentant.e.s des personnels. Pour cela, il doit garantir les principales compétences des organismes consultatifs et de protection des agent-e-s (CAP, CHSCT) remises en cause par ce projet de loi.

Nos organisations exigent également une revalorisation salariale des agent.e.s. Cette revalorisation est d'autant plus attendue que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé et amplifié des mesures négatives (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...).

Nos services publics ont besoin de créations de postes, de personnels formés et valorisés afin d'assurer pleinement les missions d'intérêt général qui leur sont confiées.

Jeudi 9 mai : Tou-te-s en Grève

- Tractages de 7h à 9h

à Chateaudun, Chartres, Dreux, Nogent-le Rotrou

- **Manifestation Départementale**

14h30 place Châtelet à Chartres

- **Saisissez votre parlementaire** (courrier type à retrouver sur les sites de nos organisations syndicales départementales)